Site Natura 2000 de l'Estérel FR 9301628

Groupes de Travail « Milieux Marins »
- Novembre 2011 -















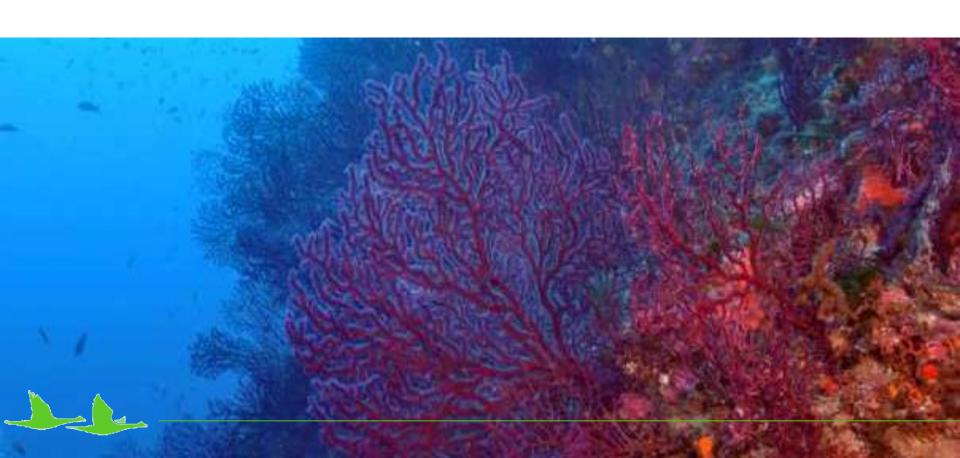
Déroulement de la présentation

- Le site Natura 2000 de l'Estérel
- Une richesse naturelle étudiée et confirmée
- Présentation de l'inventaire socio-économique
- La méthodologie du groupe de travail
- → Les enjeux et les objectifs de conservation
- L'élaboration des mesures de gestion



Le site Natura 2000 de l'Estérel







Rappel

NATURA 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles

Le site Natura 2000 de l'Estérel relève de la directive Habitats

→ conservation des habitats naturels et de la faune et la flore sauvages





Rappel

Article L414-4 et L 414-5 du code de l'environnement → Partie législative

Article R214-19, R214-20 et R214-21 du code de l'environnement → Partie réglementaire

Évaluation des incidences :

Est soumis a cette évaluation des incidences tout projet, manifestation ou document de planification susceptible d'affecter de manière significative un site Natura 2000, qu'il soit dans le périmètre ou à proximité du périmètre Natura 2000.

Les objectifs:

- S'assurer de la compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation des sites.
- Mettre en place une approche différente qui, dès la conception d'un projet, prendrait en compte les habitats et espèces d'intérêt communautaire.



Rappel

Synthèse des données recensées sur les habitats, et leur état de conservation EXIGENCES
DES HABITATS

Synthèse des données recensées sur les activités humaines EXIGENCES DES ACTIVITÉS HUMAINES

Phase 1
=
TOME 1

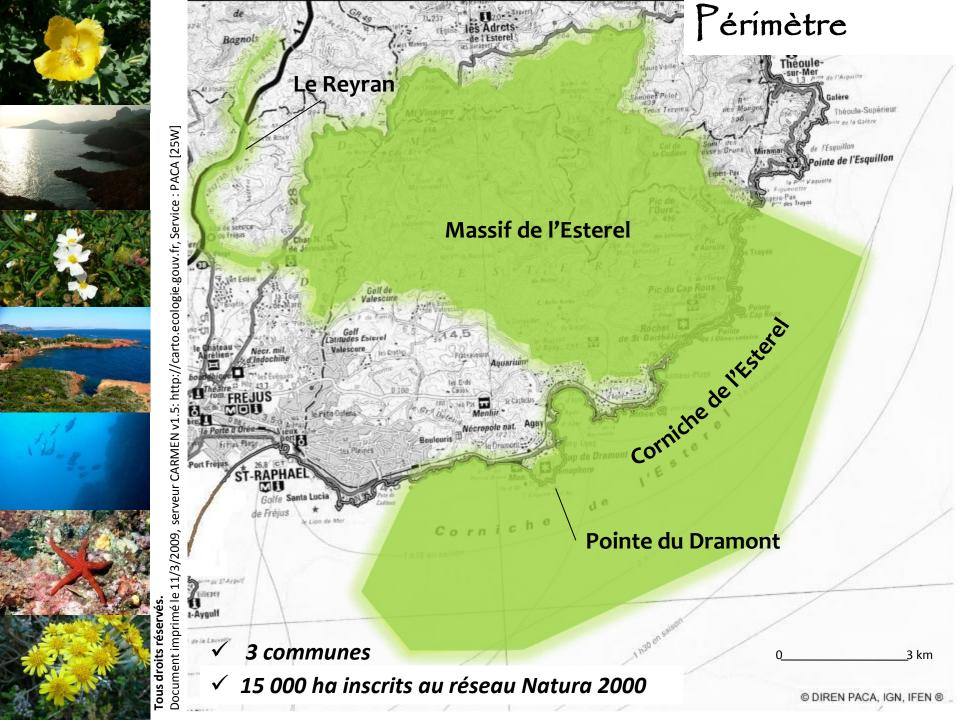
ANALYSE CROISEE

ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION

OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION

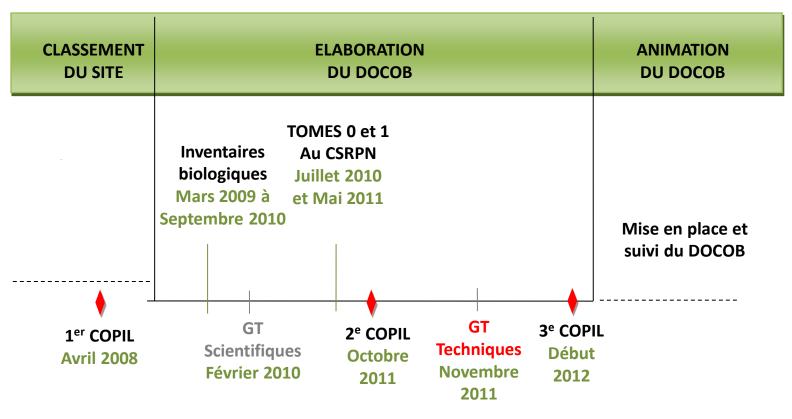
Phase 2 = TOME 2







Planning de la démarche



COMMUNICATION - CONCERTATION



Une richesse écologique étudiée et confirmée







Inventaires réalisés

- Inventaire et cartographie des milieux marins : GIS POSIDONIE
- Durée : Avril 2009 à Janvier 2010
- > Compléments marins : Juin à Août 2010



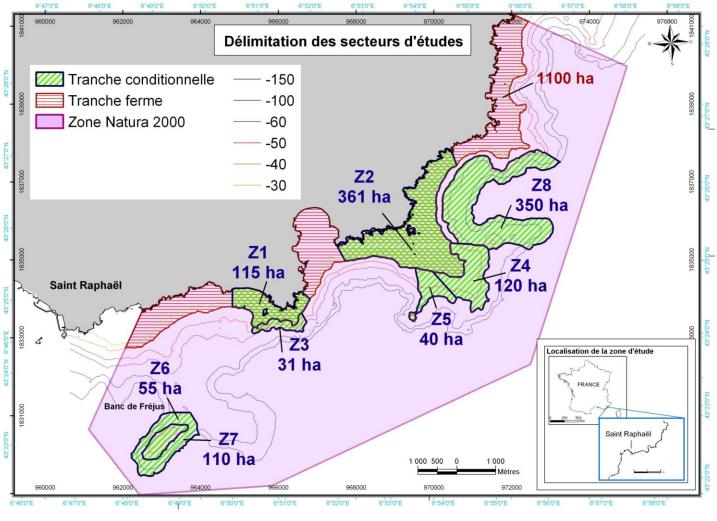








Inventaires marins : Zone d'étude



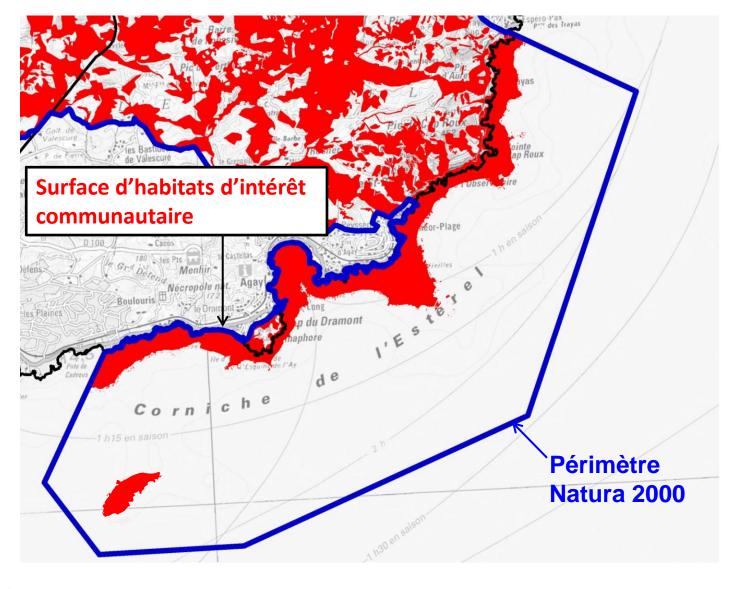
Les focus choisis pour la tranche conditionnelle sont :

l'île d'Or (0-60m), le Sec de Fréjus (40-150m), le récif barrière d'Agay

+ Inventaire des habitats médiolittoraux

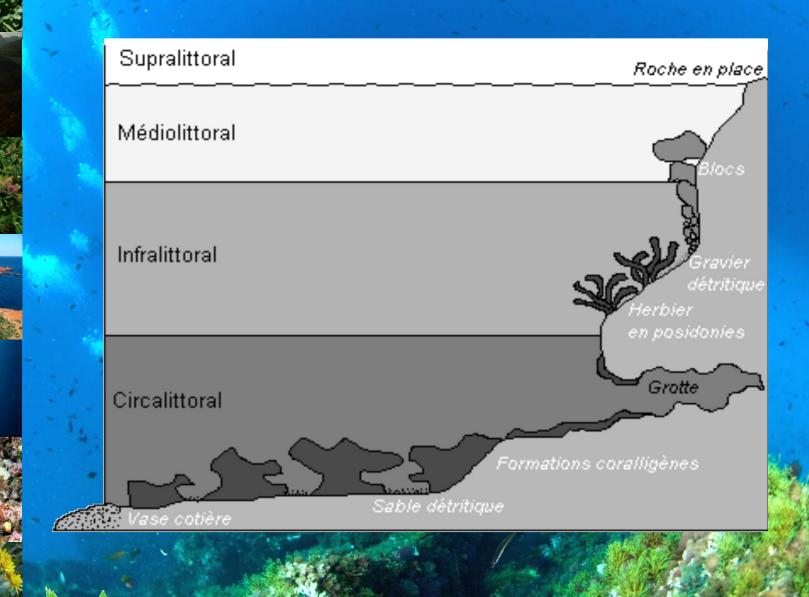


Habitats d'intérêt communautaire





Un étagement bien défini



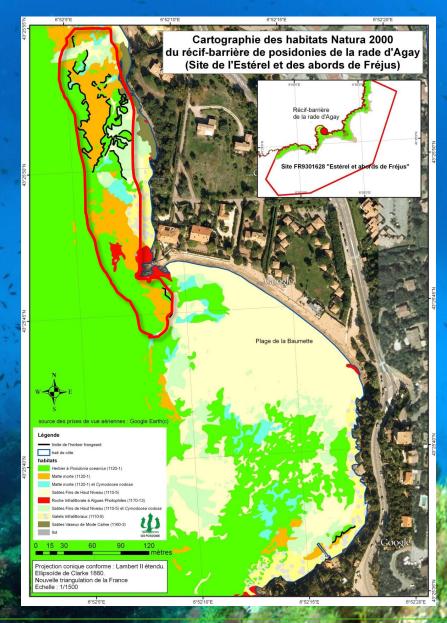


L'Herbier à Posidonie * et son récif-barrière















Présentation de l'inventaire socio-économique







Méthodologie

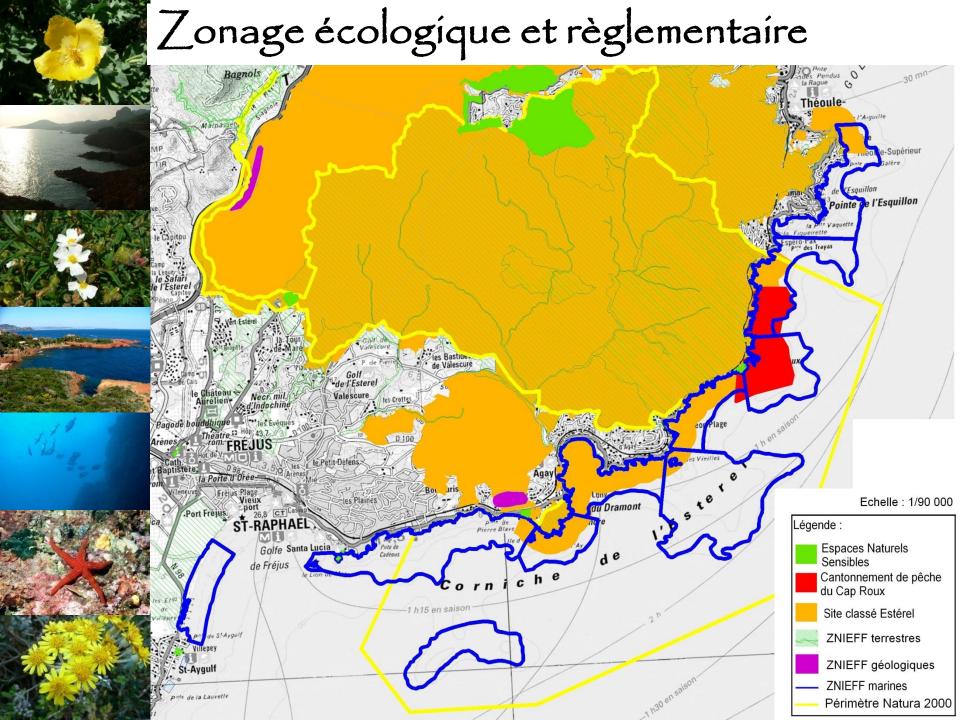
- Durée : Avril 2009 à mai 2010
- Stratégie basée sur entretiens directs avec les acteurs locaux
 - Informations précises, actualisées
 - Large concertation de fond permettant une meilleure appropriation de la démarche Natura 2000 et de préparer les futurs échanges des groupes de travail

⇒ 90 acteurs ont été contactés dont :

- 54 entretiens directs
- 16 entretiens téléphoniques
- 20 acteurs contactés par courriel









Les activités en mer : la pêche professionnelle









- Activité économique traditionnelle et culturelle
- Gérée par la Prud'homie de Saint-Raphaël depuis 1811
- 25 patrons pêcheurs



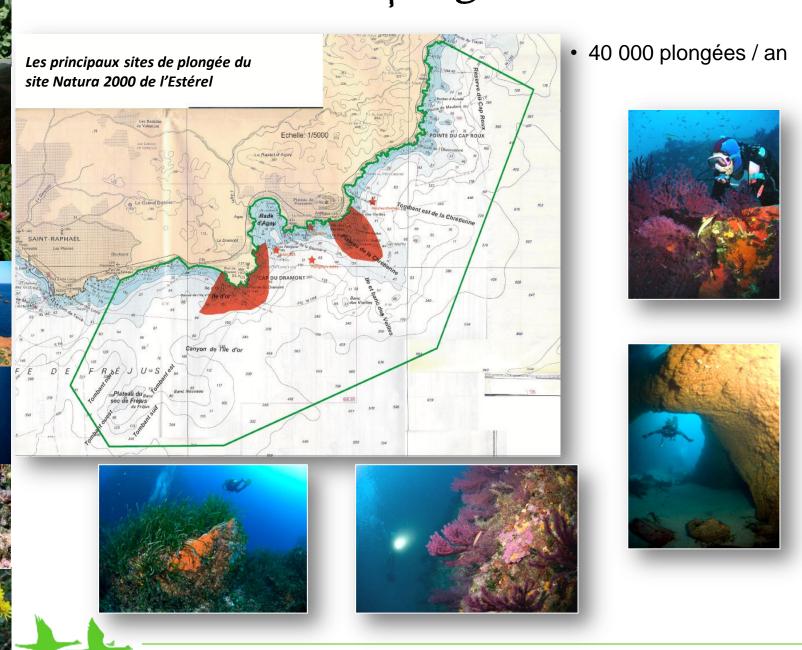


Les activités en mer: La plaisance





Les activités en mer : la plongée sous-marine





Les activités en mer : les autres activités de loisir

















Conclusion du diagnostic

- Importante activité humaine dans le site, notamment sur l'île d'Or et dans la Baie d'Agay
- Basée sur le secteur du tourisme et des loisirs avec un pic estival
- Sauf pour l'activité de pêche professionnelle qui est culturellement ancrée dans la tradition locale et qui cherche à maintenir sa ressource
- Développement de la fréquentation et des usages
- Pression importante sur le cordon littoral, interface entre les milieux terrestres et marins





Méthodologie du groupe de travail



- → 1/ Rappel de l'ensemble des enjeux et des objectifs de conservation
 - ✓ Sous forme de liste

- → 2/ Elaboration de mesures de gestion
 - Proposition en fonction des objectifs de gestion définis à partir des objectifs de conservation
 - ✓ Tableau à remplir



Les enjeux et les objectifs de conservation







Enjeux de conservation marins

• Les habitats d'intérêt communautaires :

Enjeux de conservation TRES FORT	1120-1* Herbiers à <i>Posidonia (Posidonion oceanicae)</i> 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
Enjeux de conservation FORT	1170 Récifs
Enjeux de conservation MOYEN à FORT	/
Enjeux de conservation MOYEN	8330 Grottes marines submergées ou semi submergées
Enjeux de conservation FAIBLE à MOYEN	1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
Enjeux de conservation FAIBLE	1160 Grandes Baies et Criques peu profondes

• Les espèces d'intérêt communautaires :

Enjeux de conservation 1224 Tortue caouanne (Caretta caretta)*
1349 Grand dauphin (Tursiops truncatus)





Objectifs de conservation marins

- Objectifs de Conservation de niveau de priorité TRES FORTE
 - ✓ OCM 1 : Préserver l'habitat prioritaire "herbier à Posidonies", notamment le récif barrière d'intérêt majeur de la Rade d'Agay
 - Objectifs de Conservation de niveau de priorité FORTE :
 - ✓ OCM 2 : Préserver la qualité des structures et des fonctions de la moyenne et la haute plage, notamment en favorisant les laisses de mer
 - ✓ OCM 3 : Favoriser le maintien de l'habitat "récifs" et notamment les bioconcrétionnements à coralligènes, les ceintures de Cystoseira amentacea et les trottoirs à Lithophyllum byssoides
 - ✓ OCM 4 : Maintenir des conditions favorables à la fréquentation du site par les espèces d'intérêt communautaire que sont le Grand dauphin et la Tortue caouanne





Objectifs de conservation marins

Objectifs de Conservation de niveau de priorité MOYENNE :

- ✓ OCM 5 : Préserver l'habitat des grottes marines, notamment les enclaves semi-obscures qui renferment des espèces à haute valeur patrimoniale
- ✓ OCM 6 : Veiller à la bonne qualité des eaux, ainsi que de la faune et la flore associées





Objectifs de Gestion marin

• Objectifs de Gestion transversaux:

OGM Transv 1	Sensibiliser, informer et communiquer
OGM Transv 2	Lutter contre les pollutions maritimes
OGM Transv 3	Poursuivre l'acquisition de connaissance en vue d'améliorer la gestion globale du site
OGM Transv 4	Mettre en place l'animation du site



• Objectifs de Gestion directement liés à la conservation des espèces et des habitats marins :

OGM 1	Rationaliser la fréquentation et les activités humaines du site
OGM 2	Faire appliquer la réglementation et faire évoluer le statut du territoire
OGM 3	Suivre et contenir le développement des espèces envahissantes
OGM 4	Développer les études et les suivis du milieu marin
OGM 5	Réduire l'impact des nuisances sonores sur la faune sous-marine





Méthodologie du groupe de travail



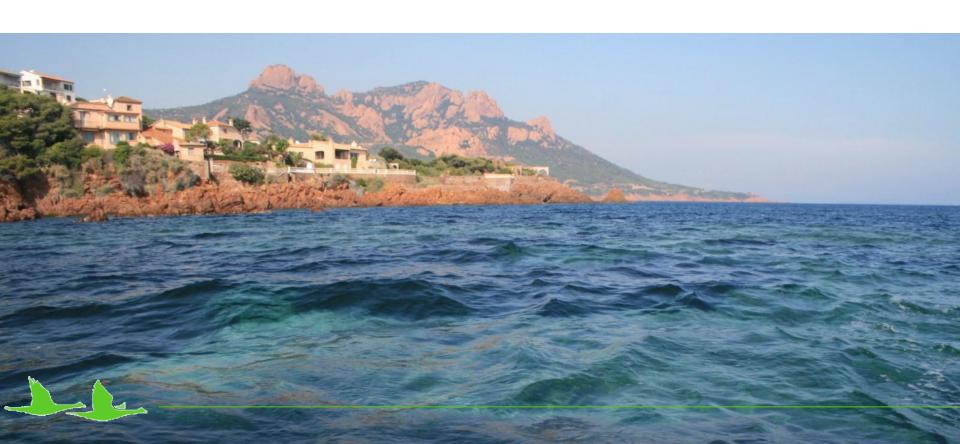
- → 1/ Rappel de l'ensemble des enjeux et des objectifs de conservation
 - ✓ Sous forme de liste

- → 2/ L'élaboration de mesures de gestion
 - ✓ Les types de mesures possibles
 - ✓ Tableau d'actions à remplir en fonction des objectifs de gestion



L'élaboration des mesures de gestions







Définition des mesures de gestion

Toute mesure doit être directement liée à un habitats ou à une espèce d'intérêt communautaire du site

Contrat Natura 2000

- ✗ Basé sur le volontariat
- Opération financée par Natura 2000 (100 % ; Etat + Europe)
- Liste de contrats mobilisables fixée par la législation

Bonnes pratiques

- ✗ Basées sur le volontariat
- Intégration de ces mesures dans la charte Natura 2000
- Possibilité d'exonération du propriétaire de la taxe sur le foncier non bâti

Missions d'animation

Mise en œuvre du DOCOB

Etudes complémentaires et suivis scientifiques

- * Améliorer la connaissance du milieu
- Suivre la mise en œuvre du DOCOB et l'efficacité des mesures

Mesures règlementaires

Exemples : arrêtés municipaux, préfectoraux, etc...



Mesures de gestions



Tableau de conception des mesures de gestion (actions)





Etapes à venir

- Novembre 2011 : Groupes de travail techniques devant définir le Plan d'Actions
- → Fin Décembre 2011 : Rédaction du TOME 2 puis présentation au CSRPN
- Février 2012 : Réunion du COPIL pour validation du TOME 2 et élection de la structure animatrice chargée de la mise en œuvre du DOCOB
- 1er trimestre 2012 : Remise du DOCOB complet au Préfet pour prise de l'arrêté d'approbation
- 2012 : Passage en phase d'animation du DOCOB (mise en œuvre)



